

Journée franco-allemande Mercredi 19 janvier 2011

Espace Cosmopolis Nantes



www.fplused.org

Contacts presse :

Laurence Veteau - Tél. 02 40 37 33 13 - Mél. laurence.veteau@ac-nantes.fr

Guy Chabior - Tél. 02 40 37 33 32 - Mél. guy.chabior@ac-nantes.fr

Contexte de la manifestation

À l'occasion de la célébration par le Président de la République française et par le Chancelier de la République fédérale d'Allemagne du quarantième anniversaire du traité de l'Élysée, le 22 janvier 2003, il a été décidé que cette date serait chaque année, dans les deux pays, la Journée franco-allemande.

C'est pourquoi, chaque 22 janvier, les écoles, collèges et lycées français et allemands sont invités à organiser des activités transversales autour de la langue du partenaire. Pour 2011, c'est la langue du partenaire qui est proposée comme thème fédérateur de la Journée franco-allemande : en France, «l'allemand, passeport pour l'avenir», en Allemagne, «Französisch, dein Weg zum Erfolg».

Une journée pour mieux connaître le pays partenaire

Comme en 2010, le thème de cette année se centre sur l'apprentissage de la langue et les avantages que procure la maîtrise de celle-ci. Les écoles et établissements peuvent travailler avec des institutions et services culturels de la République fédérale d'Allemagne en France, des acteurs du monde économique et culturel, des médias allemands, des assistants de langue, des élèves ou étudiants ayant participé à un échange avec l'Allemagne, etc. Pour les aider, des fiches actions, élaborées lors des journées franco-allemandes précédentes, sont proposées par thèmes.

La journée permet aussi d'informer les élèves sur les programmes d'échanges et de rencontres et de leur faire découvrir le pays du partenaire, dans une logique de diversification linguistique et d'ouverture sur l'Europe.

La Journée franco-allemande au niveau académique

La Journée franco-allemande, organisée au niveau académique le mercredi 19 janvier 2011 à l'Espace Cosmopolis à Nantes, s'adresse à tous les élèves du primaire et du secondaire, aux étudiants (germanistes et non germanistes) et à leurs familles, aux enseignants qui souhaitent s'informer sur l'apprentissage de l'allemand dans l'Académie de Nantes.



Le traité de l'Élysée

Le 22 janvier 1963, le Président de la République française Charles de Gaulle et le Chancelier allemand Konrad Adenauer signent, au Palais de l'Élysée à Paris, un traité de coopération. Ce traité prévoit la mise en place de consultations gouvernementales bilatérales régulières. Leur objectif est de parvenir à une harmonisation des politiques, notamment sur les questions importantes de politique étrangère et de sécurité, et de formation de la jeunesse.

Extrait du traité de l'Élysée :

A Affaires étrangères

1 Les deux gouvernements se consulteront avant toute décision, sur toutes les questions importantes de politique étrangère et en premier lieu, sur les questions d'intérêt commun, en vue de parvenir, autant que possible, à une position analogue. (...)

C Éducation et jeunesse

1 Dans le domaine de l'éducation, l'effort portera principalement sur les points suivants :

a) Enseignement des langues

Les deux gouvernements reconnaissent l'importance essentielle que revêt pour la coopération franco-allemande la connaissance dans chacun des deux pays, de la langue de l'autre. Ils s'efforceront à cette fin, de prendre des mesures concrètes en vue d'accroître le nombre des élèves allemands apprenant la langue française et celui des élèves français apprenant la langue allemande.(...)

2 Toutes les possibilités seront offertes aux jeunes des deux pays pour resserrer les liens qui les unissent et pour renforcer leur compréhension mutuelle. Les échanges collectifs seront en particulier multipliés.

L'OFAJ : l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse

Bases conventionnelles

L'OFAJ a été créé par un [accord gouvernemental](#) émanant du traité de l'Élysée qui a été signé entre la France et l'Allemagne le 5 juillet 1963. Ce texte a été révisé et remplacé par [l'accord sur l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse du 26 avril 2005](#)

Objectifs

L'OFAJ a pour objectif de susciter l'intérêt et la curiosité pour l'autre pays, de favoriser et soutenir l'apprentissage interculturel, la formation professionnelle, l'engagement des jeunes, de contribuer à la prise de conscience d'une responsabilité politique commune de la France et de l'Allemagne envers l'Europe et de promouvoir l'apprentissage de la langue du partenaire.

L'OFAJ aide ses partenaires par son soutien financier, pédagogique et linguistique, par sa réflexion sur les contenus des rencontres, par son action d'information et de conseil. L'OFAJ propose des activités dans tous les domaines concernant les jeunes (« culture jeune », citoyenneté, sciences et techniques, avenir de l'Europe...).

Le travail de l'OFAJ s'inscrit dans un contexte européen. Les programmes avec des pays tiers soutenus par l'OFAJ contribuent à l'apprentissage interculturel, au développement des échanges de jeunes, et donc à la construction européenne. Un nombre important d'échanges et la mise en œuvre de programmes pilotes avec les pays d'Europe Centrale (PECO) et pays d'Europe du sud-est (PESE) sont rendus possible grâce à l'attribution de fonds spécifiques de la part des Ministères français et allemand des Affaires étrangères.

Depuis sa création, l'OFAJ a permis à plus de 8 millions de jeunes Français et Allemands de participer à des rencontres. Il subventionne chaque année environ 10 000 échanges pour un nombre moyen de 175 000 participants (Français et Allemands).

La coopération franco-allemande

Le traité de l'Élysée a permis de mettre en place une coopération étroite, notamment en matière de culture et d'éducation.

Il a donné naissance à des institutions uniques en leur genre, tels l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse, le Haut Conseil culturel franco-allemand, la chaîne de télévision culturelle ARTE et l'Université franco-allemande.

En matière d'enseignement scolaire, pendant ces quarante années, des dispositifs de coopération ont été mis en place :

- l'ABIBAC ou délivrance simultanée du baccalauréat et de l'Abitur ;
- trois lycées franco-allemands (en Allemagne à Fribourg et à Sarrebrück ; en France à Buc). Ils dispensent un enseignement bilingue intensif dans des disciplines non linguistiques, sanctionné par un baccalauréat franco-allemand ;
- un réseau de sections à profil franco-allemand : sections européennes d'allemand en France et sections bilingues de français en Allemagne ;
- les programmes Voltaire et Brigitte Sauzay. Ils financent le séjour de jeunes dans un établissement du pays partenaire. Un lycéen français de seconde séjourne en Allemagne de mars à août ; il fréquente l'établissement scolaire de son correspondant. Ce dernier vient en France de septembre à fin février ;
- des échanges d'enseignants et d'assistants de langues.

En 2003, la célébration du quarantième anniversaire du traité a donné lieu à diverses manifestations :

- il a été décidé que la journée du 22 janvier serait désormais célébrée chaque année comme la Journée franco-allemande.
- le Parlement des jeunes, constitué par l'Office franco-allemand de la jeunesse, s'est réuni à Berlin le 21 janvier : 500 jeunes lycéens français et allemands ont préparé «une déclaration sur l'avenir des relations franco-allemandes» qu'une délégation a remise aux chefs d'État français et allemand au cours de la célébration officielle du lendemain. Ils ont souhaité la création d'un «manuel d'histoire ayant les mêmes contenus pour les deux pays, afin de réduire les préjugés causés par la méconnaissance mutuelle». Les volumes concernant les classes de terminale et de première ont été publiés ; celui concernant la classe de seconde est en voie d'achèvement.

Depuis 2004, le plan d'action pour la langue du partenaire vise à relancer l'apprentissage de l'allemand en France et du français en Allemagne.

L'agenda franco-allemand, adopté par le conseil des ministres franco-allemand le **4 février 2010**, vise à « approfondir, renforcer et étendre » la coopération franco-allemande. Dans le domaine de la croissance, l'innovation, la recherche, l'éducation et l'enseignement supérieur, le conseil des ministres franco-allemand s'est fixé, entre autres, les objectifs d'encourager et de soutenir le rapprochement des systèmes éducatifs et de parvenir à ce que d'ici 2010, parmi les élèves de l'enseignement secondaire, un Français sur deux ou un Allemand sur deux ait visité au moins une fois l'autre pays.

La Journée franco-allemande

Bulletin officiel n° 39 du 28 octobre 2010 (extrait)

« Cette journée doit être l'occasion de présenter les relations franco-allemandes et d'informer les élèves et leurs familles sur les programmes d'échanges et de rencontres ainsi que sur les possibilités d'études et d'emploi dans le pays voisin.

Elle doit contribuer également à la promotion de la langue du pays partenaire qui a fait l'objet d'un plan stratégique arrêté lors du conseil des ministres franco-allemand du 26 octobre 2004 (consultable à l'adresse suivante : eduscol.education.fr/) et qui est également inscrite dans l'« agenda franco-allemand 2020 » adopté par le conseil des ministres franco-allemand du 4 février 2010 (consultable à l'adresse suivante : www.france-allemande.fr/).

Elle est enfin un levier pour une meilleure connaissance du pays partenaire. À ce titre, la Journée franco-allemande n'est pas réservée aux seuls élèves germanistes.

Elle est organisée chaque année avec le soutien de nombreux partenaires, dont l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (Ofaj), le Goethe-Institut, l'Association de développement de l'enseignement de l'allemand en France (Adeaf), les Maisons franco-allemandes et de nombreuses entreprises qui peuvent accueillir des classes lors de la « Journée découverte » mise en œuvre par l'Ofaj.

Pour l'année 2011, c'est la langue du partenaire qui est proposée par la commission franco-allemande des experts pour l'enseignement général comme thème fédérateur de la Journée franco-allemande dans les deux pays :

- en France : « L'allemand, passeport pour l'avenir » ;
- en Allemagne : « Französisch, dein Weg zum Erfolg ».

Le 22 janvier 2011 - et autour de cette date -, les écoles et les établissements scolaires sont invités à organiser des activités transversales faisant appel à la participation d'équipes pluridisciplinaires, mais aussi à des partenaires extérieurs, notamment : institutions et services culturels de la République fédérale d'Allemagne en France, acteurs du monde économique et culturel, médias allemands, germanophones présents dans l'environnement immédiat, assistants de langue, élèves ou étudiants ayant participé à un échange avec l'Allemagne, etc.

L'accent sera mis sur les avantages que procure la maîtrise de la langue du partenaire, dans une logique de diversification linguistique et d'ouverture sur l'Europe. L'intérêt de l'apprentissage de l'allemand comme première ou deuxième langue vivante sera notamment présenté lors des différents moments du cursus scolaire où se décide le choix d'une langue vivante étrangère. Les familles seront autant que possible associées aux actions organisées au sein des écoles et des établissements scolaires.

La brochure d'information sur l'allemand, intitulée « L'allemand, passeport pour l'avenir », sera diffusée à 1,6 million d'exemplaires en amont de la Journée franco-allemande et constituera l'un des outils privilégiés pour informer les élèves et les familles sur les raisons d'apprendre l'allemand.

On trouvera sur le site intergouvernemental consacré à la promotion de la langue du partenaire www.fplusd.org/, des informations et des ressources pédagogiques, ainsi que des liens vers d'autres sites utiles.

Des clips audiovisuels sur la langue du partenaire ainsi que le logo « Mettez l'allemand dans votre jeu » peuvent être librement téléchargés et utilisés à partir de l'adresse suivante sous la rubrique « Kit à télécharger » : www.education.gouv.fr/

Des informations sur la coopération franco-allemande dans le domaine scolaire sont accessibles à partir de cette même adresse.

Les fiches-actions élaborées à l'occasion des Journées franco-allemandes précédentes sont disponibles sur le [site eduscol.education.fr/](http://site.eduscol.education.fr/).

L'enseignement de l'allemand dans l'Académie de Nantes

La stabilisation des effectifs d'élèves apprenant l'allemand **dans le secondaire**, voire la hausse de ceux-ci, se confirme dans l'académie : de 37 067 élèves en 2006 à 38 745 élèves en 2008, on arrive à 42 888 en 2010.

Dans le primaire, le pourcentage des élèves apprenant l'allemand varie entre 2 et 4 % selon les départements.

Les sections bilangues poursuivent leur expansion : on en comptait 42 en 2008, 98 en 2009 et 158 à la rentrée 2010 dans l'académie. Les deux formes de sections bilangues coexistent : allemand en primaire + anglais au collège, anglais en primaire + allemand au collège. L'ouverture d'une section bilangue doit s'inscrire dans le projet de l'établissement et le contrat d'objectifs de celui-ci. Elle implique une liaison entre les cycles et une ouverture sur l'international. L'objectif poursuivi est d'exploiter les potentialités de ce dispositif au plan pédagogique, didactique et méthodologique afin de faire acquérir aux élèves une véritable compétence plurilingue.

Les sections européennes sont en augmentation. Elles sont au nombre de 32 en collège et 17 en lycée général et technologique (contre 28 en collège et 16 en lycée en 2009). On note une augmentation des candidats à la certification complémentaire, permettant d'enseigner une discipline en langue étrangère, ainsi qu'une diversification des disciplines proposées.

Les cohortes d'élèves ayant suivi le cursus **Abibac** au lycée Guist'hau à Nantes ont toutes obtenu le double baccalauréat franco-allemand lors des sessions 2009 et 2010. Ce parcours d'excellence offre aux élèves la possibilité d'étudier dans les universités françaises et allemandes.

A la rentrée 2010, une seconde section Abibac a ouvert dans l'académie, au lycée Bellevue au Mans ; une troisième ouverture est envisagée à la rentrée 2011 à Angers. Une section allemande à vocation internationale a été ouverte à la rentrée 2010 à l'école André-Lhermite, à Nantes. L'ouverture de cette section au collège Aristide-Briand à Nantes devrait s'effectuer à la rentrée 2011.

L'allemand **au lycée professionnel** connaît lui aussi une progression : en 2009, 19 établissements proposaient un enseignement de l'allemand. Ils sont 23 à la rentrée 2010. La réforme du bac professionnel en trois ans, avec l'obligation de poursuivre un enseignement de LV2, a incité des lycées professionnels à offrir de l'allemand. Certains lycées professionnels organisent des échanges d'élèves avec l'Allemagne par le biais du Secrétariat franco-allemand.



Les échanges et les partenariats

L'Académie de Nantes compte :

- + de 452 appariements entre les établissements français et allemands
- + de 200 échanges par le biais du programme Sauzay (séjour de 3 mois en Allemagne)
- 2396 échanges scolaires entre la France et l'Allemagne

L'ouverture internationale de l'académie

L'Académie de Nantes développe depuis de nombreuses années une politique d'ouverture internationale. La Délégation académique aux relations européennes, internationales et à la coopération (DAREIC) s'adresse aux établissements scolaires et a notamment en charge :

- le développement de projets et l'information en matière de programmes européens et internationaux, qu'il s'agisse d'actions collectives ou individuelles, touchant les élèves ou les personnels ;
- le conseil pour l'ouverture internationale dans les établissements scolaires ;
- la gestion, l'instruction et le suivi des dossiers et/ou des projets.

Quelques exemples de partenariat les plus récents :

- avec l'État du Maine (la Maine University), aux États-Unis ;
 - avec le Land du Schleswig-Holstein, en République fédérale d'Allemagne ;
 - avec la Communauté autonome de Cantabrie, en Espagne ;
 - à l'échelle de l'Inspection académique de la Loire-Atlantique, avec Nottingham City, en Grande-Bretagne ;
 - avec l'Émilie-Romagne, (Italie) ;
 - avec l'État de Washington (États-Unis) ;
 - à l'échelle de l'Inspection académique de la Sarthe, avec la région de Somerset (Grande-Bretagne).
- Un partenariat avec la Russie est en préparation.

« Cette politique d'ouverture internationale s'affiche dans le cadre du projet d'académie Cap 2015, dont elle constitue l'une des priorités », rappelle Gérald Chaix, Recteur de l'Académie de Nantes. Les partenariats visent ainsi à conforter l'apprentissage des langues, en favorisant notamment les échanges d'élèves et d'enseignants. Ils ont aussi pour objectif d'étayer la dimension culturelle que revêt tout apprentissage d'une langue autre que la sienne propre. Les échanges, que peuvent faciliter les nouvelles technologies, au sein ou en dehors de la classe, en sont encore l'un des moyens privilégiés.



Journée franco-allemande

Mercredi 19 janvier 2011
Espace Cosmopolis - Nantes

L'allemand, passeport pour l'avenir

Programme de la journée :

14h00 : Accueil par Marc Chateigner (Président CCFA) et Karine Daniel (Adjointe au Maire de Nantes, Déléguée Europe, relations internationales).

I - Apprendre l'allemand : un jeu d'enfant

14h15-14h45 : jouer en allemand (présentation de Ludolangue par Julia Wojatske, assistante d'allemand au collège et lycée Guist'hau, à Nantes) ;

14h45-15h15 : l'apprentissage de l'allemand à la crèche franco-allemande (intervention de Françoise Rabin, directrice de la crèche « Hänsel et Gretel », à Nantes) ;

15h15-15h30 : participer à une finale de jeu télévisé en Allemagne par le biais d'un échange scolaire (élèves de 6ème bilangue du collège Jean-Rostand à Orvault, vainqueurs du Jeu « 1, 2, 3, ZDF »).

II - Apprendre l'allemand : découvrir le système éducatif du pays partenaire

15h30-16h30 : l'université aujourd'hui en France et en Allemagne (intervention de Stefanie Neubert, enseignante à l'ESCPE et à l'Institut Goethe de Lyon, ancienne directrice du DAAD Paris).

16h30-16h45 : pause.

16h45-17h : intervention de Gérald Chaix, Recteur de l'Académie de Nantes

17h-17h20 :

- le Schleswig-Holstein, partenaire éducatif de la Région et du Rectorat, le Programme d'Actions Éducatives (Ina Sy, conseillère régionale, 2ème vice-présidente de la commission Éducation et Apprentissage au Conseil régional des Pays de la Loire)

- le Comenius-Regio (Danielle De Backer, IA-IPR d'allemand)

17h20-17h40 : s'engager dans le monde de l'entreprise ; le Volontariat International en Entreprise (intervention et témoignage de Thomas Penguilly, Délégué régional Pays de la Loire d'UBI France).

III - Apprendre l'allemand : une langue clef sur le marché du travail européen

17h40-17h55 : effectuer un stage en entreprise en Allemagne

- Projet PIN/SPAK (stages en entreprise au Schleswig-Holstein, témoignage d'un élève de 1ère STG, lycée Arisitde-Briand, St-Nazaire)

17h55-18h35 : l'allemand, un atout indéniable sur le marché du travail (intervention de Morgane Petit-Jean, CCI de Nantes)

18h35-19h20 : s'engager dans le domaine de la protection de la nature (intervention de Gesa Hahn, responsable de l'association Volontariat Ecologique Franco-Allemand) ; échanges avec la salle.

Le programme Voltaire et le programme Sauzay

Programme Voltaire

Public visé : élèves de seconde en France et des élèves de «9. et 10. Klasse» en Allemagne.

Durée : 6 mois

Objectifs :

- approfondir les connaissances linguistiques et culturelles que les jeunes ont de l'Allemagne, premier partenaire économique et politique de la France.
- développer l'autonomie, le sens des responsabilités, l'ouverture d'esprit, la tolérance.

Financement du programme : assuré par l'OFAJ qui accorde à chaque participant une subvention pour frais de transport et une bourse de 250 € pour les dépenses d'ordre culturel.

L'échange fonctionne sur le principe de la réciprocité. Les organisateurs du programme se chargent de trouver une famille partenaire aux participants. Les élèves français séjournent dans leur famille d'accueil allemande pendant six mois, de mars à août, et accueillent leur correspondant allemand en France pour les six mois suivants, de septembre à février. Les élèves Voltaire sont scolarisés dans l'établissement de leur partenaire.

Programme Brigitte Sauzay

Depuis 1989, l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ) soutient, en étroite coopération avec les rectorats et les autorités scolaires allemandes, un programme d'échanges individuels de moyenne durée entre la France et l'Allemagne.

Public visé : tous les élèves de la 4ème à la 1ère ayant un minimum de deux ans d'apprentissage de l'allemand

Durée : 3 mois

Déroulement de l'échange

Le jeune Français séjourne en Allemagne, en règle générale pendant trois mois (exceptionnellement, la durée du séjour peut être ramenée à deux mois). Le choix de la période est laissé à l'initiative des équipes éducatives partenaires. L'élève assiste aux cours dans l'établissement partenaire au moins pendant six semaines. Il est hébergé, à titre gracieux, dans une famille allemande ayant un enfant du même âge. A son tour, le jeune Allemand séjourne en France. Il assiste aux cours dans l'établissement de son correspondant et est hébergé dans sa famille (il y a réciprocité et non simultanéité).

Le Programme Sauzay dans l'Académie de Nantes : 10 ans d'échanges Sauzay entre l'Académie de Nantes et l'Allemagne, avec une majorité concernant **le Land du Schleswig-Holstein** : 200 binômes se constituent chaque année, dont 123 avec le Schleswig-Holstein.

Partenariat entre l'Académie de Nantes et le Schleswig-Holstein

Historique et contexte du partenariat

- 1992 : partenariat entre la Région des Pays de la Loire et le Land du Schleswig-Holstein. Protocole renouvelé en 1999 avec un nouveau volet écologique en 2008 : année volontaire écologique (FÖJ), programme de volontariat environnemental en partenariat avec le Parc de Plön pour l'accueil de jeunes Ligériens de 18 à 26 ans.
- 10 ans d'échanges Sauzay entre l'Académie de Nantes et l'Allemagne, avec une majorité concernant le Land du Schleswig-Holstein : 170 binômes en 2008 et 200 en 2009 ; 400 partenariats entre établissements ligériens et allemands dont 33 avec le Schleswig-Holstein.
- Signature du partenariat (30 juin 2009) entre le Ministère de l'éducation du Land du Schleswig-Holstein et le Rectorat de l'Académie de Nantes.

Actions récentes

1 - Renforcement de la coopération pour la mise en œuvre des programmes d'échanges Voltaire, Sauzay et projet spécifique des mini-assistants.

- Programme Sauzay : Création d'un forum de recherche sur le site de l'académie permettant aux candidats au programme Sauzay de trouver leur partenaire français ou allemand en ligne (octobre 2009).
- Programme de mini-assistants : proposition faite aux lycéens français et allemands en programme Sauzay de sensibiliser à leur langue les élèves des écoles primaires proches de leur lycée. Intervention dans les écoles primaires et les classes de 6ème et 5ème de l'Académie de Nantes et dans les classes 1 à 7 du Land du Schleswig-Holstein.
- Projet PIN/SPAK : permet à des lycéens de première et terminale des séries L/ES et STG en France et à des élèves de 12.Klasse en Allemagne de participer à un stage de 15 jours dans une entreprise allemande ou française afin de découvrir le monde de l'entreprise dans le pays partenaire. Une subvention de 236 euros est accordée par l'OFAJ aux participants.
- Projet InterNAT : en partenariat avec la Région des Pays de la Loire, ce projet vise à encourager les jeunes filles à embrasser une carrière scientifique à travers des stages d'une semaine en laboratoires effectués aux côtés de chercheurs travaillant dans les deux pays (actuellement, instituts océanographiques IFREMER à Nantes et GEOMAR à KIEL), donnant lieu à des productions et à des manifestations à destination du public scolaire.

2 - Développement d'autres programmes de l'OFAJ, du Secrétariat franco-allemand et de la fondation Robert Bosch pour les échanges en formation professionnelle et technologique.

- recherche d'entreprises ligériennes susceptibles d'accueillir en stage des élèves du Schleswig-Holstein.
- collaboration renforcée avec le Secrétariat franco-allemand pour encourager l'implantation de l'allemand dans les sections professionnelles et technologiques.

Les programmes de stages du Secrétariat franco-allemand

Origine et objectifs

Le Secrétariat franco-allemand a été créé en 1980 par la volonté conjointe des gouvernements français et allemand.

Depuis le début des échanges, cette institution binationale a envoyé 52 000 jeunes en formation professionnelle initiale, plus de 2 300 adultes en formation professionnelle continue, enfin 8 500 accompagnateurs professionnels et 4 000 accompagnateurs linguistiques ont participé aux échanges. Ce succès est le résultat de l'engagement des établissements partenaires pour les objectifs fixés par le programme :

- ▶ **Permettre** aux participants de suivre une partie de leur formation dans l'autre pays, les **faire bénéficier** des modes de formation spécifiques à chaque pays par un séjour de durée suffisante,
- ▶ **Faire découvrir** aux participants la vie professionnelle et socio-culturelle du pays partenaire,
- ▶ **Créer** des liens entre stagiaires français et allemands ainsi qu'entre les organismes partenaires,
- ▶ **Aider** les jeunes et les adultes des deux pays à rompre, à travers des travaux communs, la barrière linguistique,
- ▶ **Promouvoir** la mobilité des jeunes et des adultes.

Établissements éligibles

- Lycées Professionnels
- Lycées Technologiques
- Centres de Formation d'Apprentis
- Établissements de Formation Continue

Types de séjours et subvention au soutien linguistique :

Le séjour dans le pays partenaire est d'au moins trois semaines en formation initiale et de deux semaines en formation continue.

Deux types d'organisation se sont avérés particulièrement efficaces en formation initiale :

- une semaine de formation en commun des participants français et allemands au lycée ou au Centre de Formation avec ensuite deux semaines de formation pratique en commun dans des entreprises ;
- formation en commun des participants français et allemands avec réalisation d'un projet pendant trois semaines.

Une somme forfaitaire pour une préparation linguistique et socio-culturelle des participants est incluse dans les budgets attribués aux établissements qui participent au programme d'échanges. Beaucoup de participants, surtout dans les métiers techniques, n'ont que des connaissances rudimentaires de la langue du pays partenaire. La formation linguistique apportée peut ensuite être poursuivie sous forme d'un tandem pour les deux groupes. En règle générale, ces cours « tandem » ont lieu pendant la première semaine de l'échange.

Informations sur les programmes de l'OFAJ pour l'enseignement professionnel :

L'OFAJ subventionne des séjours de jeunes en formation professionnelle ou scolarisés dans un lycée professionnel et accorde des bourses pour un stage pratique pendant la formation.

Cours de langues pour les responsables pédagogiques des échanges

Deux fois par an, le DFS/SFA organise des cours intensifs d'une durée de dix jours pour les responsables pédagogiques des échanges (enseignants, formateurs, etc.). Les cours ont lieu alternativement en Allemagne (en été) et en France (en automne). En fonction du nombre de participants, les professeurs expérimentés dans la méthode « tandem » forment plusieurs groupes de différents niveaux. Les contenus sont, comme dans les cours pour les jeunes, les situations de la vie quotidienne et des échanges.

Échanges de professeurs et de formateurs

Les enseignants de Lycées Professionnels et Technologiques ainsi que les formateurs de Centres de Formation d'Apprentis peuvent participer à un échange individuel de deux semaines. Cet échange permet de développer la coopération en matière de pédagogie en formation professionnelle et d'améliorer les connaissances concernant la formation professionnelle dispensée dans les écoles et les entreprises du pays partenaire.



Le département d'études germaniques

Le département d'études germaniques fait partie de l'UFR de Langues, qui est une composante de l'Université de Nantes, installée au Centre international de langues (CIL). Il accueille plus de 200 étudiants inscrits dans la filière LLCE (Langues, Littératures et Civilisations Étrangères), dont 85 suivent les enseignements d'allemand LV1. Il participe à plusieurs formations spécialisées, notamment dans les métiers de la culture. Par ailleurs, il assure l'enseignement de l'allemand et son application à l'économie au sein de la filière LEA (Langues Étrangères Appliquées), qui concerne plus de 300 étudiants germanistes à Nantes et à La Roche-sur-Yon.

En licence LLCE spécialité «allemand» (bac + 3), les étudiants ont le choix entre plusieurs parcours : parcours unilingue, parcours bilingue allemand-anglais, parcours bidisciplinaire allemand-lettres, parcours pluridisciplinaire « Europe».

La licence LLCE allemand donne accès à plusieurs spécialités de master (bac + 5) dans les mentions langues, linguistique et FLE, Culture et Société :

- le master IRT (Identités linguistiques, représentations nationales et transferts culturels) ;
- le master MEF (Métiers de l'enseignement et de la formation), qui inclut la préparation au CAPES d'allemand ;
- le master MCCI (Médiation culturelle et communication internationale) ;
- le master APC (Analyse des pratiques culturelles) à dominante sociologique, agréé par l'Université franco-allemande en codiplômation avec l'Université de Düsseldorf.

Après un master, en particulier un master IRT, MEF ou APC, les étudiants ont la possibilité de préparer un doctorat d'études germaniques (bac + 8) au sein de l'École doctorale Sociétés, cultures, échanges. Le département organise une préparation à l'agrégation d'allemand ouverte aux titulaires d'un master.

La filière LEA possède son propre département au sein de l'UFR. Les titulaires d'une licence LEA peuvent poursuivre leurs études dans trois masters : CI (Commerce international), LI (Logistique internationale) et JT (Juriste trilingue), ce dernier étant proposé à La Roche-sur-Yon.

Pour en savoir plus :

Le site de l'Académie de Nantes

www.ac-nantes.fr > Onglet «Espace pédagogique» (sous bandeau page d'accueil)
> Rubrique «enseignement second degré» > allemand.

Les sites utiles

www.education.gouv.fr : ministère de l'Éducation nationale
www.eduscol.education.fr/allemand : ministère de l'Éducation nationale
www.diplomatie.gouv.fr : ministère des Affaires étrangères et européennes
www.ofaj.org : Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ)
www.fplusd.org : Portail de langues franco-allemand
www.dfs-sfa.org : Secrétariat franco-allemand pour les échanges en formation professionnelle
www.goethe.de/france: Goethe Institut, centre culturel allemand
<http://paris.daad.de>: Office allemand d'échanges universitaires
www.dfh-ufa.org: Université franco-allemande (UFA)
www.cidal.diplo.de: Centre d'information et de documentation sur l'Allemagne
www.adeaf.fr: Association pour le développement de l'allemand en France
www.allemande-tourisme.com : Office National Allemand du Tourisme